



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Finances locales

Question écrite n° 14449

#### Texte de la question

M Michel Pelchat demande à M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire de bien vouloir lui communiquer l'évolution des budgets de l'Etat depuis 1982 en matière d'orchestres régionaux et de fonds d'acquisitions régionaux en précisant bien la répartition de la charge de l'Etat et celle de chaque région.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le tableau ci-joint fait ressortir l'évolution, par année et par région, des subventions de l'Etat et des régions aux orchestres régionaux. Quinze régions sont concernées. Il convient de noter que l'orchestre de Rennes est devenu orchestre régional de Bretagne en 1989 et bénéficiera désormais d'une subvention de la région Bretagne (4,7 MF en 1990), et de la ville de Brest, qui s'ajouteront à celles de Rennes et de l'Etat. Voir tableau dans le JO no 39 (année 1989). Voir tableau dans le JO no 39 (année 1989).

#### Données clés

**Auteur :** [M. Pelchat Michel](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14449

**Rubrique :** Régions

**Ministère interrogé :** culture, communication, grands travaux et bicentenaire

**Ministère attributaire :** culture, communication, grands travaux et bicentenaire

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 juin 1989, page 2741